



NOTE

Destinataire: Tous les utilisateurs des laboratoires du CHUM

Date: Le 15 octobre 2025

Objet: Nouvelles formulations présentant une plus grande tolérance à la biotine pour

les analyses T4 libre, thyroglobuline et anticorps anti-thyroglobuline

Madame, Monsieur, Docteure, Docteur,

Nous souhaitons vous informer que le laboratoire du CHUM a procédé le 9 octobre dernier au changement de formulation de réactif pour les dosages de la T4 libre, de la thyroglobuline et des anticorps anti-thyroglobuline. Ces nouveaux réactifs produisent des résultats similaires, mais ils présentent une plus grande tolérance à de hautes doses de biotine réduisant ainsi le risque d'interférence de la biotine sur le dosage de ces trois analyses.

- T4 Libre: La nouvelle formulation de réactif a démontré aucune interférence significative jusqu'à 3510 ng/mL de biotine ajoutée comparativement à 10 ng/mL pour l'ancienne formulation.
 La limite de quantification de la méthode a cependant été augmentée à 5.1 pmol/L comparativement à 3.2 pmol/L pour l'ancienne formulation.
- **Thyroglobuline**: La nouvelle formulation de réactif a démontré aucune interférence significative jusqu'à 3510 ng/mL de biotine ajoutée comparativement à 25 ng/mL pour l'ancienne formulation.
- Anti-thyroglobuline : La nouvelle formulation de réactif a démontré aucune d'interférence significative jusqu'à 3510 ng/mL de biotine ajoutée comparativement à 200 ng/mL pour l'ancienne formulation.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Martin Beaulieu, Ph. D.
Chef du service de biochimie
Grappe OPTILAB Montréal-CHUM
T.: 514-890-8000, poste 20771

C.: martin.beaulieu.chum@ssss.gouv.qc.ca

Caroline Albert, Ph. D. Biochimiste clinique

Grappe OPTILAB Montréal-CHUM T.: 514-890-8000, poste 20744

C.: caroline.albert.chum@ssss.gouv.qc.ca

Marie-Claude Cantin Cheffe de service administrative du laboratoire regroupé Grappe OPTILAB Montréal-CHUM

T.: 514-890-8000, poste 20865

C.: marie-claude.cantin.chum@ssss.gouv.qc.ca

06-ADMIN-DOC-361499 Page 1 sur 1